



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE À HUIS CLOS DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 24 janvier 2024 à 9 h 15 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

CE-20240124-258

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT - COMITÉ EXÉCUTIF -
CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'autoriser Mme Seta Topouzian, conseillère municipale, à participer à titre de représentante du maire au souper du 60e anniversaire de la Légion royale canadienne (filiale 251 Chomedey) le 27 janvier 2024 à Laval, au montant de 60 \$.

(CT:1783580)
(SD-2024-260)

CE-20240124-259

APPROBATION - AVENANT À LA CONVENTION D'AIDE
FINANCIÈRE - MINISTRE DE L’ÉCONOMIE, DE
L’INNOVATION ET DE L’ÉNERGIE

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20190327-928, le comité exécutif autorisait la signature d'une convention d'aide financière entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation et la Ville de Laval pour la valorisation de terrains à des fins de développement économique;

ATTENDU QUE la convention prévoit une période de réalisation du projet jusqu'au 31 mars 2024;

ATTENDU QUE le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEI) autorise la prolongation de la période de réalisation du projet à la Ville de Laval, et ce, jusqu'au 31 mars 2027;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



d'approuver l'avenant à la convention d'aide financière à intervenir entre le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et la Ville de Laval concernant la décontamination et la valorisation de terrains stratégiques à des fins de développement économique;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit avenant;

d'autoriser le directeur général de la Ville de Laval à agir à titre de responsable du projet.

(SD-2024-235)

CE-20240124-260

CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR, TRANSACTION ET QUITTANCE - RÉCLAMATION - 101-18-16984/ATM

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de règlement hors cour, transaction et quittance à intervenir entre Les Constructions Berka inc. et Ville de Laval dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 540-17-015008-229, moyennant le paiement par la Ville d'une somme de 140 000 \$ en capital, intérêts, taxes, dommages et frais, le tout en contrepartie des documents usuels de règlement;

d'émettre le chèque suivant en règlement complet et final du présent dossier:

Les Constructions Berka inc.
140 000 \$;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1779189)
(SD-2023-6346)

CE-20240124-261

CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS COUR, TRANSACTION ET QUITTANCE - RÉCLAMATION - 101-22-19703/CC

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver la convention de règlement hors cour, transaction et quittance à intervenir entre Mme Patricia Diangu et Ville de Laval dans le dossier de la Cour supérieure portant le numéro 540-17-014753-213 selon les termes et conditions prévues à la transaction, le



tout en contrepartie des documents usuels de règlement;

d'émettre le chèque à l'ordre de Alepin Gauthier Avocats inc. en fidéicommis au montant prévu à la convention de règlement hors cour, transaction et quittance en règlement complet et final de ce dossier, en capital, intérêts et frais;

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service des affaires juridiques à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(CT:1782280)
(SD-2024-99)

CE-20240124-262

ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PILOTE AFFAIRES GESTION DE PROJETS - EXPÉRIENCE CITOYENNE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54934, pour une période de 104 semaines, au poste de pilote affaires gestion de projets au Service de l'expérience citoyenne, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel et à la convention d'emploi;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite convention.

(SD-2024-72)

CE-20240124-263

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-12982-F - ENGAGEMENT TEMPORAIRE - PILOTE AFFAIRES GESTION DE PROJETS - EXPÉRIENCE CITOYENNE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-12982-F, un montant de 307 600 \$ sur un terme de 5 ans.

(SD-2024-72)

CE-20240124-264

PROMOTION - CONSEILLER PRINCIPAL ACQUISITION DE TALENTS - RESSOURCES HUMAINES



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 47275, engagé au poste de conseiller acquisition de talents au poste de conseiller principal acquisition de talents au Service des ressources humaines, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-111)

CE-20240124-265

PROMOTION - CONSEILLER ACQUISITION DE TALENTS -
RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de promouvoir l'employé numéro 50934, engagé au poste de recruteur au poste de conseiller acquisition de talents au Service des ressources humaines, avec une période d'essai de 6 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-114)

CE-20240124-266

ENGAGEMENT PERMANENT - PARTENAIRE D'AFFAIRES RH
- RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54946, avec une période de probation de 12 mois, au poste de partenaire d'affaires RH au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-115)

CE-20240124-267

SUSPENSION

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période d'un jour, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 17 janvier 2024.

(SD-2024-126)

CE-20240124-268

SUSPENSION



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 5 jours, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 17 janvier 2024.

(SD-2024-131)

CE-20240124-269

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ DE RETRAITE DU RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Mme Genia Joseph, contrôleuse au Service des finances, à titre de membre au sein du Comité de retraite du Régime de retraite des employés de la Ville de Laval, et ce, en remplacement de M. Sylvain Gouin.

(SD-2024-144)

CE-20240124-270

SUSPENSION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de suspendre sans solde, pour une période de 2 semaines, l'employé identifié à la pièce jointe au sommaire décisionnel préparé par le Service des ressources humaines le 17 janvier 2024.

(SD-2024-147)

CE-20240124-271

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - INNOVATION ET TECHNOLOGIES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver les recommandations du Service des ressources humaines concernant le Service de l'innovation et des technologies, soit:

la modification d'un poste permanent vacant cols blancs de technicien centre de services TI (0008), classe 10, au salaire annuel de 94 798,84 \$ avec un seuil d'engagement de 61 619,35 \$, en un poste permanent cols blancs d'analyste système, classe 10, aux mêmes salaire et conditions;



code budgétaire: 26804-136500-111130;

les réaménagements budgétaires découlant des recommandations précitées;

le remplacement de l'organigramme concerné.

(SD-2024-154)

CE-20240124-272 ENGAGEMENT PERMANENT - RECRUTEUR - RESSOURCES HUMAINES

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54948, avec une période de probation de 12 mois, au poste de recruteur au Service des ressources humaines, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-160)

CE-20240124-273 ENGAGEMENT PERMANENT - RESPONSABLE FORMATION TECHNIQUE - TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'engager l'employé numéro 54949, avec une période de probation de 12 mois, au poste de responsable formation technique au Service des travaux publics, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

(SD-2024-162)

CE-20240124-274 DEMANDE DE MODIFICATION ACCEPTÉE - RÈGLEMENT CDU-1

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de modifier le Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme afin de créer une nouvelle zone T3.3 à même la zone T4.1 4316 dans l'axe de la rue Boisvert, entre les rues de Trèves et de Genève, et d'y limiter la hauteur maximale à 1 étage et 5,5 mètres, et d'agrandir l'actuelle zone T3.3 4671 dans la continuité de cet axe entre les rues de Genève et de la Bernina, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme CCU-2023-325 et le plan joint.



(SD-2023-6491)

CE-20240124-275

APPROBATION - RÉSILIATION DE BAIL EN FAVEUR DE
RÉAL PIÉDALUE

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la résiliation de bail à intervenir entre Ville de Laval et Réal Piédalue concernant la location du lot 1 856 232 du cadastre du Québec, d'une superficie de 603,9 mètres carrés, et ce, rétroactivement au 1er avril 2023, le tout selon les termes et conditions mentionnés dans cette résiliation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-153)

CE-20240124-276

APPROBATION - RÉSILIATION DE BAIL EN FAVEUR DE
VERONA LIGIA CUC

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

d'approuver la résiliation de bail à intervenir entre Ville de Laval et Verona Ligia Cuc concernant la location du lot 1 856 271 du cadastre du Québec utilisé à des fins agricoles, et ce, en date du 10 février 2023, le tout selon les termes et conditions mentionnés dans cette résiliation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(SD-2024-155)

À 12 h 18, la séance est suspendue.

À 14 h 04, la séance se poursuit. Tous les membres sont présents.



À 14 h 17, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe